

Escalade Vallée de Joux 2 / Bulletin d'inscription / formulaire santé & assurance :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Participant 1			
Participant 2			

Nom / Prénom de l'un des parents

Rue, n° NPA, Localité.....

Numéro de téléphone Numéro de mobile

Numéro professionnel..... E-mail

Assurance accident du participant

Maladie : est ce que votre enfant souffre d'une maladie, allergie ou handicap particulier ?
Doit-il prendre un médicament spécifique au cours du séjour ?

.....

A-t-il un régime alimentaire particulier ?

J'ai entendu parler de votre école par : internet une publicité un(e) ami(e)
 office du tourisme autre :

Votre enfant est-il au bénéfice d'une assurance REGA, AIR GLACIER ou équivalent ?.....
L'ASSURANCE REGA EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AU CAMP : VOIR WWW.REGA.CH,
les couvertures sauvetage de l'assurance maladie ou autres types d'assurances ne sont pas admises. Si votre enfant n'est pas à la REGA, merci de contracter cette assurance par internet

Par ma signature, je certifie que mon enfant est au bénéfice d'une assurance accident ainsi qu'une assurance REGA ou Air Glacier et j'atteste que mon enfant a l'autorisation de participer au camp d'escalade Vallée de Joux 2 organisé par PROGRESSION qui aura lieu du :
..... au

Attention, mon inscription n'est valable qu'à réception du montant du camp soit 850.- et me garanti une place au camp. J'ai noté le nom de mon enfant et les dates du camp dans la case « communication » du bordereau e-banking ou du bulletin de versement. J'autorise Progression à publier les photos et vidéos du camp pour la galerie de son site et sa brochure.

Pour inscrire votre enfant, il faut nous renvoyer par courrier ou e-mail :
1.LE PRESENT *BULLETIN D'INSCRIPTION* DUMENT REMPLI ET SIGNE
2.LE BORDERAU E-BANKING OU LE RECIPISSÉ DU *PAIEMENT DU CAMP*
3.LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE *REGA* OU DU *PAIEMENT REGA*

A NOUS RENVOYER A : Progression Ecole suisse d'escalade Boîte postale 252 La Bouriaz CH-1265 La Cure info@progression-dole.ch	E-BANKING /E-FINANCE : Bénéficiaire : ALAN DELIZEE Banque du bénéficiaire : UBS SA Case Postale 1002 Lausanne IBAN CH690024324345789341Z Numéro de clearing : 243	POSTE : <i>Versement pour :</i> UBS SA Zurich IBAN CH690024324345789341Z ALAN DELIZEE <i>Compte postal :</i> 80-2-2
---	--	--

Lieu, date signature du représentant légal.....

Escalade Vallée de Joux 2 / Programme détaillé :

Cette semaine est composée de 5 jours d'escalade à la Vallée de Joux et les régions environnantes. Notre camp de base est situé à L'Abbaye. Nous rayonnons depuis cet endroit en minibus sur les secteurs d'escalade de la région. . Ce Camp est destiné à des jeunes qui ont déjà fait de l'escalade. Apprentissage de l'escalade en tête, voies de plusieurs longueurs. Le logement se fait en dortoir dans le refuge S-Cal avec accès direct au mur d'escalade indoor pour les jours de pluie. Les pique-niques se passent en pleine nature au pied des voies. Les repas du soir se prennent à une grande table, les enfants participent aux préparations des repas et travaux ménagers. Les légumes ou les fruits sont présents chaque jour que ce soit au pique-nique ou à dîner.

J1 : Accueil des parents et des enfants au refuge S-cal de L'Abbaye à 11 heures, installation en dortoir, distribution du matériel technique pour la semaine. Falaise du Pont : apprentissage des nœuds d'encordement et d'assurage, familiarisation avec l'utilisation de la moulinette, premiers pas d'escalade dans ce fantastique jardin d'escalade pour les enfants.

J2 : Falaise de Pontarlier : voies d'escalade faciles. Un lieu idéal pour les groupes. Progression de l'apprentissage de l'escalade, équilibre du corps, positionnement des pieds, rythme de progression, respiration, lecture du rocher. Première voie en tête facile. A midi, préparation d'un feu par les enfants et cervelas grillés au bout d'un bâton.

J3 : Falaise de St Loup: voies un peu plus difficiles, voie facile en tête. Vue magnifique sur les gorges du Nozon.

J4 : Aiguilles de Baulmes, voies de plusieurs longueurs (course d'arête) avec les meilleurs.

J5 : Rangement et nettoyage du chalet. Falaise du lac Brenet. Escalade, apprentissage de la descente en rappel, retour du matériel technique. Accueil des parents pour le retour des enfants à la maison.

Prix Sfr. 850.- / Âge : 10-15 ans

Dates : juillet, août et octobre pendant les vacances scolaires d'été et d'automne

Compris : logement en dortoir, petit déjeuner, pique-nique, repas du soir, transport en bus, matériel technique (baudrier, chaussons d'escalade, casque, mousquetons ...), 5 jours d'encadrement par un guide de montagne.

Non-compris : transport jusqu'au point de rendez-vous de départ et d'arrivée du camp



Escalade Vallée de Joux 2 / Informations pratiques :

Rendez-vous	Le lundi à 11 heures au refuge S-Cal de L'Abbaye
Accès	Se rendre à la Vallée de Joux. L'Abbaye se trouve au bord du lac de Joux à 2 km du Pont direction Le Sentier. Au centre du village, prendre la route direction lac. Après 50 m sur la gauche, vous trouvez le refuge S-Cal dans une maison de village.
Fin du camp	Le vendredi à 15 h heures au refuge S-Cal de L'Abbaye
Encadrement	Un guide de montagne diplômé
Office du Tourisme de la Vallée de Joux	Tél. 021 845 17 77
Argent de poche	Prévoir un peu d'argent de poche (francs suisses <u>ET</u> euros) pour les dépenses personnelles éventuelles (kiosque, cartes postales...etc...)
Carte d'identité	Obligatoire, sera remise au guide au début du camp
Logement	refuge S-Cal de L'Abbaye en dortoir pour J1 à J4
Numéro de tél. mobile du guide chef	<u>A demander au guide responsable lors du briefing du lundi</u> (Attention ; le réseau ne passe pas bien au chalet de la Pile Dessus)
Numéro tél. de Progression	022 360 02 60 / 079 457 23 57
Condition d'inscription	Avoir déjà grimpé en tête

Escalade Vallée de Joux 2 / Equipement et matériel :

- 1 pantalon pour la marche + 1 pantalon pour la pluie obligatoire (K-Way)
- veste Gore-tex avec capuchon qui protège bien le visage (en cas de vent)
- laine polaire
- vêtements de rechange

-chaussures trekkings montantes, baskets basses interdites !

- bonnet
- casquette

- lampe de poche / lampe frontale
- gourde min 1 L
- crème solaire
- lunettes de soleil

- sac de couchage pour J1, J2 , J3, J4
- habits pour les soirées dans le chalet
- pantoufles pour la soirée dans la chalet
- pyjama
- affaires de toilettes
- linge de bain
- brosses à dents
- médicaments éventuels
- de la lecture pour se coucher (livres pour enfants)
- affaires pour se baigner au lac (maillot, linge de bain)

-carte d'identité ! (NE PAS OUBLIER !)

- sac de voyage ou valise pour emporter les affaires de la semaine ci-dessus
- sac à dos pour les affaires de la journée (pouvant contenir baudrier, chaussons, casque, gourde, veste, pantalon pluie)

matériel technique fourni par PROGRESSION :

- chaussons d'escalade
- casque
- baudrier
- mousqueton

Au besoin, nous vous conseillons les magasins de matériel de montagne suivants :

- Raoul Sport – Nyon / Cactus Sport - Genève
- François Sport – Morges – Lausanne / Aubert Sport - Lausanne
- Défi Montagne Peseux / Vertical Passion – La Chaux-de-Fonds
- Look Montagne – Martigny / Follomi Sport - Sion

N'hésitez pas à investir si le matériel est veillot ou mal adapté, votre enfant ne le regrettera pas là-haut !!!

Si vous avez d'autres questions sur le matériel, n'hésitez pas à nous appeler !

Escalade Vallée de Joux 2 / Conditions générales :

L'encadrement est assuré par un guide de montagne diplômé. Nous nous réservons le droit d'annuler le camp suivant les conditions ou le manque de participant.

Prix :

Nos prix s'entendent pour 1 personne et comprennent l'encadrement par un guide, la demi-pension en camping, refuge, gîte ou hôtel, le pique-nique du midi, le matériel technique, les transports. Les consommations en refuges ne sont pas comprises.

Activités en groupe :

Les effectifs des activités en groupe sont comptés en nombre de personnes par guide en fonction de critères de sécurité pour l'activité proprement dite. Les camps se déroulent dans une bonne ambiance et pour le bien-être des jeunes. Le non-respect et les actes non conformes au bon déroulement du camp seront sanctionnés et l'enfant renvoyé chez ses parents.

Inscription :

Une inscription n'est prise en compte qu'à partir du versement d'une finance d'inscription correspondant au prix du camp.

Annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, une personne inscrite renonce à participer à une activité, une retenue de 100 % est comptée. Tout camp commencé ne sera pas remboursé excepté lors d'un problème médical où un crédit camp sera ouvert à l'enfant.

Assurance :

Les participants ne sont pas assurés par le guide de montagne. C'est au participant lui-même qu'il incombe de se couvrir convenablement en matière d'assurance maladie et accidents (y compris les accidents pouvant survenir lors de tours en montagne). Chaque participant doit posséder une assurance sauvetage et rapatriement hélicoptère. Aux participants n'étant pas au bénéfice d'une telle assurance, nous proposons une formule avec la REGA à remplir et à payer avant le camp. Prix/personne : 30 CHF.

Responsabilité des parents :

Les parents ou le représentant légal assument :

- la pleine responsabilité des dégâts causés volontairement ou non aux installations ou autres objets appartenant ou loués par PROGRESSION
- Les frais de rapatriement suite à un renvoi
- Les frais de renvoi postaux pour vêtements et autres

Dossier médical :

Tout problème médical devra être signalé à PROGRESSION par écrit.

Transport :

Chaque participant devra se rendre par ses propres moyens au point de rendez-vous du camp